



Designed by Freepik : @gstudioimagen / @pchvector / @studiogstock

# Certificat d'université

## Repérage des troubles psychiques périnataux et orientation

Cette formation vise à renforcer, dans le parcours de soins en périnatalité, la détection des vulnérabilités et troubles psychiques, l'accompagnement des patient·e·s et leur orientation, en s'inscrivant dans un réseau d'acteurs de manière coordonnée.



Faculté de psychologie  
Pôle Humanités

Nantes Université

Formation continue et apprentissage

## Prérequis

BAC +3

## Public

**Les professionnels de santé :** professions médicales et paramédicales, métiers de la pharmacie et de la physique médicale et les auxiliaires médicaux  
**Les carrières sociales :** éducateurs, assistants sociaux, médiateurs...  
Les psychologues et/ou psychothérapeutes

## Candidature

Dossier de candidature en ligne jusqu'au 15 novembre

## Tarifs

750 € : professionnel avec prise en charge (Employeur-OPCO)

600 € : professionnel sans prise en charge

Formation non éligible au CPF

## Contact

**Responsable de formation :**  
irene.capponi@univ-nantes.fr

**Responsable adjointe de formation :**  
frederique.robin@univ-nantes.fr

**Service de la formation continue :**  
02 53 52 28 93  
psy-perinat@univ-nantes.fr

*"L'amélioration de la détection et de la prise en charge des troubles psychiques périnataux nécessite une montée en compétences des professionnels en matière de repérage des troubles périnataux et d'orientation des patient.e.s au sein d'un réseau dans lequel s'inscrivent les professionnels."*

Depuis 2021, le repérage des troubles psychiques périnataux est un enjeu majeur de santé publique, quelle que soit la sévérité des troubles, et fait partie des priorités nationales sur la prévention précoce dans le champ de la périnatalité. En effet, la prévalence des troubles psychiques en pré- et post-partum et la fréquence de leur aggravation ont un retentissement sur le développement global de l'enfant. Et le suicide maternel est devenu la première cause de mortalité en période post-partum jusqu'à un an après la grossesse.

Malgré les deux entretiens obligatoires, l'un en prénatal et l'autre en postnatal, qui ont pour objectif de repérer les troubles psychiques périnataux, nombre de femmes et de couples n'en bénéficient pas. Selon la cour des comptes (2024), les professionnels de santé n'ont en effet pas ou peu bénéficié de module spécifique dans leur formation initiale et l'offre institutionnelle de formation continue apparaît limitée.

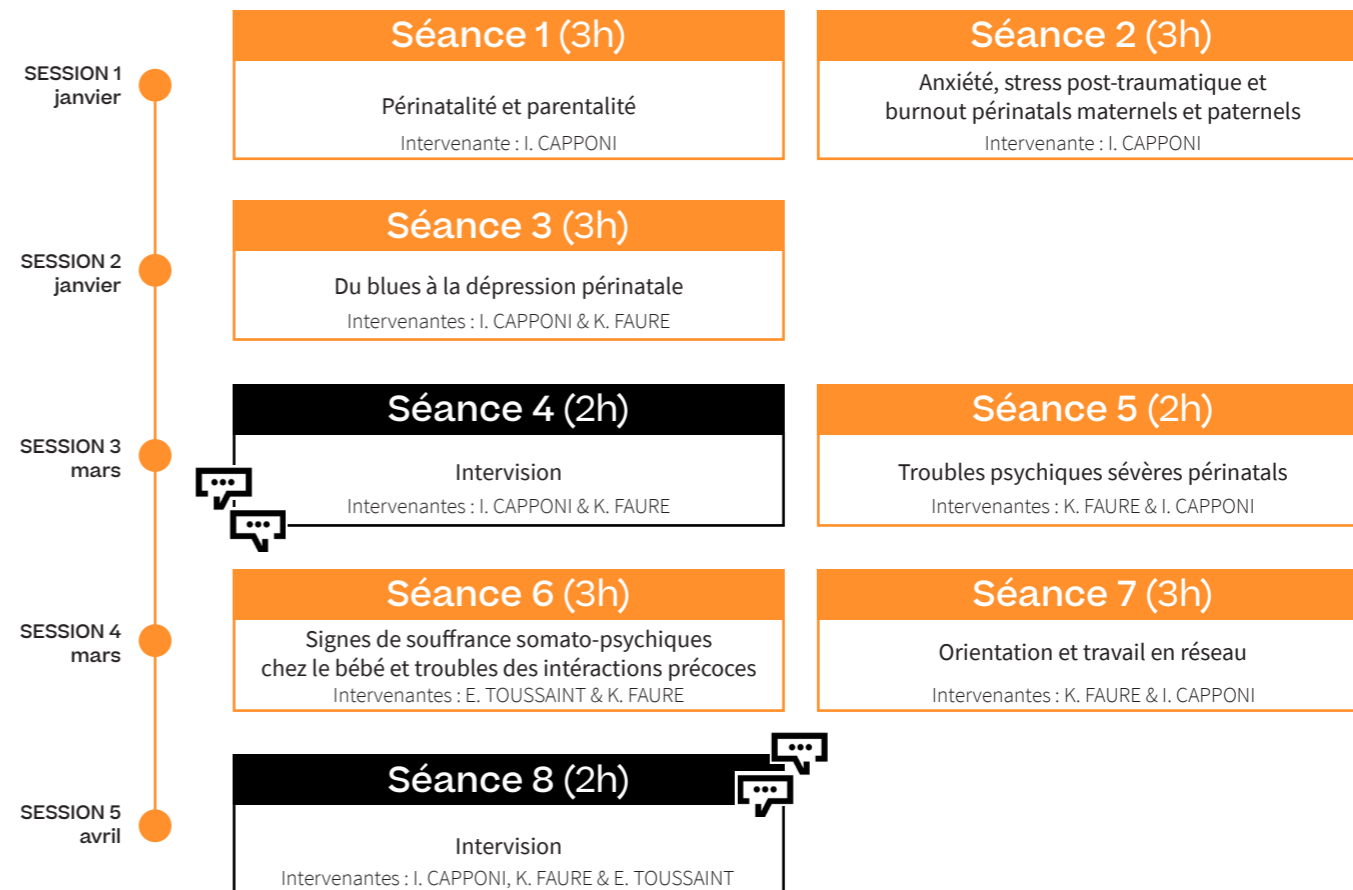
## Objectifs

**L'enjeu général consiste à renforcer, dans le parcours de soins en périnatalité, la sensibilisation et la détection des vulnérabilités et troubles psychiques, l'accompagnement des patient.e.s et leur orientation, en s'inscrivant au sein d'un réseau de professionnels de manière coordonnée et graduée.**

- Développer les moyens d'un échange adapté à la période périnatale en posant des questions clés à intégrer aux consultations de routine, sans augmenter la culpabilité des patient.e.s et sans tabou. Il s'agit de **discerner les signaux révélateurs d'un trouble psychique des difficultés normales** affectant nombre de futurs et jeunes parents. Le professionnel pourra soutenir et proposer les ressources de proximité à visée préventive et porter une attention particulière à l'évolution des patient.e.s à risques.
- **Repérer précocement les points d'alerte, les troubles et leurs précurseurs.** La montée en compétences passe ainsi par la capacité à reconnaître -de façon précoce- des facteurs de risque et des symptômes et à y associer la passation d'un outil simple et validé (quand il existe), afin d'orienter éventuellement vers des partenaires du réseau local et collaborer avec eux.
- **Connaître et s'inscrire dans le réseau** afin de favoriser un maillage territorial qui permet l'accès à la prévention et à des soins gradués, ainsi que l'amélioration de la cohérence du parcours de soins.
- **Transférer les compétences** dans le quotidien des professionnels. Dans cette perspective, le certificat se déroulera sur **plusieurs mois** pour laisser le temps d'expérimenter sur le terrain et favoriser la réflexion à partir de situations cliniques concrètes discutées en séances d'intervision.

## Compétences visées

- Aborder le sujet de la fragilité périnatale
- Relever les informations pertinentes spécifiques
- Relever les signes d'alerte
- Evaluer le trouble
- Accompagner, soutenir, guider et coordonner



### Irène CAPPONI

Maître de conférences en Psychologie à Nantes Université, spécialisation en petite enfance et parentalité ; Psychologue en périnatalité ; Cofondatrice de l'association NoSoLà dédiée à la périnatalité.

### Katell FAURE

Pédopsychiatre, Praticien hospitalier à l'Unité de soins parents-bébés "le HOME" du Centre Nantais de la Parentalité au CHU de Nantes (44), Cofondatrice de l'association de formation MIDO Ô BEBE et membre du Groupe Nantais de Pédopsychiatrie.

### Emmanuelle TOUSSAINT

Docteur en psychologie, Psychologue en Etablissement public de santé mentale (EPSM) Vendée Georges Mazurelle (85), spécialité en psychiatrie périnatale et psychiatrie du jeune enfant. Chercheure associée, Nantes Université (CREN).



## Lieu de formation

### Campus Tertre de Nantes Université

Bâtiment 31, Batiment Tertre - Aile A  
Chemin de la Censive du Tertre  
BP 81227 44312 NANTES Cedex 3

## Capacité d'accueil

100 personnes : une partie en salle, une autre en visioconférence.

## Rythme

21 heures découpées en 8 séances de 2 à 3 heures, organisées sur 5 sessions de janvier à avril (lire en page intérieure).

## Modalités pédagogiques

Cette formation en synchrone (les séances ne seront pas enregistrées) est proposée en présentiel et en distanciel, selon le choix de chaque participant lors de l'inscription.

## Évaluation

Présence aux séances et un examen terminal sous forme de QCS (questions à choix simple).



#### CONTACT :

Service de la formation continue  
et de l'alternance  
[psy-perinat@univ-nantes.fr](mailto:psy-perinat@univ-nantes.fr) / 02 53 52 28 93



Nantes Université s'engage à veiller à l'accueil, à l'accompagnement, à la formation et à l'orientation des personnes en situation de handicap. En cas de demande particulière et pour le confort de chacun, merci de nous avertir de la situation afin de permettre d'effectuer des adaptations qui s'avèreraient nécessaires. Merci de contacter le service de la formation continue pour obtenir le plan d'accessibilité du bâtiment où se déroule la formation.